

**Révision par l'ombudsman de Radio-Canada d'une plainte contre l'animateur Sébastien Bovet pour avoir déclaré, à l'émission *Mordus de politique* du 4 février 2019, que le président du Venezuela, Nicolas Maduro, « élimine ses opposants ».**

## LA PLAINTE

Le 4 février 2019, M. Guy Roy a porté plainte au Bureau de l'ombudsman à l'encontre de l'animateur Sébastien Bovet pour des propos tenus à son émission *Mordus de politique* sur ICI RDI, le 4 février 2019<sup>1</sup>, à l'égard du président du Venezuela, Nicolas Maduro. Il écrit :

« (M. Bovet) a affirmé sans aucune preuve, mais aucune, que le régime Maduro élimine ses adversaires. C'est un grossier mensonge. Il n'y a aucune preuve que les assassinats qui se produisent au Venezuela sont le fait du gouvernement Maduro ou de l'État de droit vénézuélien. (...) »

Il ne faudrait pas retomber dans la crise irakienne qui a vu les États-Unis mentir ouvertement sur les armes de destruction massives pour justifier une agression devant le Conseil de sécurité des Nations unies. Il y a carrément deux camps dans cette crise et Radio-Canada devrait s'abstenir de jeter de l'huile sur le feu en prétendant que le régime Maduro élimine ses adversaires comme l'a fait M. Bovet. »

En conclusion, le plaignant rappelle que le Venezuela est la scène de plusieurs manifestations « de part et d'autre » et que « s'il y a des morts, ils ne sont pas du tout le fait du régime ». Selon lui, « la police bolivarienne ne tue pas (...) elle emprisonne ceux qui dérogent à la loi vénézuélienne sans égard à l'appartenance à un camp ou l'autre ».

Comme le veut la procédure, j'ai d'abord demandé au service de l'Information de Radio-Canada de répondre au plaignant.

## LA RÉPONSE DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION

Le 15 février 2019, M. Pierre Champoux, directeur des Opérations numériques et relations citoyennes du service de l'Information, a répondu au plaignant au nom de Radio-Canada. Il a d'abord rappelé le contexte dans lequel Sébastien Bovet a parlé de la situation de la « crise au Venezuela », soit un échange avec l'ex-ministre et diplomate Lawrence Cannon et l'ancien député bloquiste Pierre Paquette. Il écrit :

« En tout respect, Sébastien Bovet n'a jamais dit que le régime Maduro assassinait qui que ce soit. Il a utilisé le verbe "éliminer" qui, selon la définition qu'en donne le *Larousse*, signifie "écarter quelqu'un, quelque chose, le supprimer d'un ensemble, le rejeter d'un groupe; exclure". »

---

<sup>1</sup> <https://ici.radio-canada.ca/tele/mordus-de-politique/2018-2019/episodes/426114/episode-du-4-fevrier-2019>

M. Champoux poursuit en notant que « plusieurs opposants de Nicolas Maduro ayant été arrêtés et emprisonnés ces dernières années (certains ont été remis en liberté après le scrutin de mai dernier), les propos de M. Bovet, aux fins de la présentation de son sujet, nous paraissent appropriés ».

## LA DEMANDE DE RÉVISION

Le jour même de la réception de la réponse de Radio-Canada, M. Roy s'en est déclaré insatisfait, estimant qu'elle « joue sur les mots » puisque, dans la définition du mot « éliminer », le *Larousse* ajoute qu'il a aussi le sens de « tuer ». Selon lui, « dans le langage politique », éliminer un adversaire a « un sens très fort » et, écrit-il, « Maduro n'élimine pas ses adversaires », la preuve étant les nombreuses manifestations qui se tiennent tous les jours et qui sont couvertes par les médias internationaux :

« (...) Elles sont tolérées et personne n'y est tué à ce que je sache. Aucune preuve n'est donc donnée que Maduro élimine ses adversaires. S'il y a des assassinats au Venezuela, (ils) ne sont pas des assassinats politiques. »

À propos des affirmations voulant que Nicolas Maduro soit « qualifié de dictateur », M. Roy écrit qu'il le « concède », mais il soutient que le président a tout de même été élu, précisant que « le Conseil électoral de ce pays l'a déclaré conforme aux règles du Venezuela ». Il ajoute :

« Il y a (au Venezuela) une télévision d'État comme Radio-Canada et Télé-Québec. Et des médias tout à fait privés qui ne ménagent pas le régime. Mais ils ne sont pas censurés comme dans une dictature et ils peuvent tout à loisir s'opposer au régime sans que leurs employés ne soient "éliminés". L'élimination d'adversaires ne peut pas être assimilée à l'exclusion du pouvoir par le jeu démocratique. C'est de l'abus de langage. (...) On ne parle jamais que le gouvernement canadien "élimine des adversaires" pour des personnes arrêtées conformément aux lois du pays par des policiers. »

## LA RÉVISION<sup>2</sup>

### Les règles en cause

Pour l'étude de cette plainte, je me référerai à la section des Normes et pratiques journalistiques (NPJ<sup>3</sup>) de Radio-Canada qui porte sur l'exactitude<sup>4</sup> :

<sup>2</sup> <http://www.ombudsman.cbc.radio-canada.ca/fr/a-propos/mandat-de-l-ombudsman/>

<sup>3</sup> <http://www.cbc.radio-canada.ca/fr/rendre-des-comptes-aux-canadiens/lois-et-politiques/programmation/journalistique/>

<sup>4</sup> <http://www.cbc.radio-canada.ca/fr/rendre-des-comptes-aux-canadiens/lois-et-politiques/programmation/journalistique/>

### « *Exactitude* »

(...) Nous recherchons la vérité sur toutes les questions d'intérêt public. Nous déployons les efforts nécessaires pour recueillir les faits, les comprendre et les expliquer clairement à notre auditoire.

Les techniques de production que nous utilisons servent à présenter nos contenus d'une manière claire et accessible. »

## Étude du grief

### *Mise en contexte*

Le 4 février 2019, le Canada était l'hôte du Groupe de Lima, un organisme multilatéral fondé en 2017, qui réunit plus d'une douzaine de pays des Amériques préoccupés par la dégradation de l'ordre démocratique au Venezuela. Lors de cette rencontre qui s'est tenue à Ottawa, le groupe a annoncé l'envoi d'aide humanitaire et réclamé la tenue d'élections libres, de même que la libération des prisonniers politiques par le gouvernement de Nicolas Maduro.

L'émission *Mordus de politique* a consacré ce jour-là une dizaine de minutes à analyser la nouvelle en recevant deux invités : Lawrence Cannon, ex-ambassadeur et ancien ministre des Affaires étrangères du Canada dans le gouvernement de Stephen Harper, et Pierre Paquet, ancien député du Bloc québécois et ex-syndicaliste.

Le segment de l'émission consacré à cette question commence par la présentation d'extraits en anglais d'un point de presse du premier ministre canadien, Justin Trudeau. Il y parle de Nicolas Maduro comme d'un président « illégitime à la suite d'élections frauduleuses ». Il annonce aussi l'octroi par le Canada de 53 millions de dollars en aide humanitaire pour les Vénézuéliens, y compris les 3 millions de réfugiés qui ont fui le pays.

Ensuite, l'animateur Sébastien Bovet résume les propos de M. Trudeau sur l'aide humanitaire et il ajoute ceci :

« (...) Vous l'avez entendu, des mots très durs pour le président sortant – appelons-le comme ça – Nicolas Maduro, qualifié de dictateur à la tête d'un régime qui élimine ses opposants, avec, en prime, un appui officiel pour Juan Guaido qui a décidé de renverser Nicolas Maduro. »

### *Analyse du grief*

Le plaignant ne conteste pas le fait que le président Maduro soit « qualifié de dictateur » : ses opposants le décrivent ainsi, de même que plusieurs observateurs, défenseurs des droits de la personne, pour qui il est à tout le moins à la tête d'un régime autoritaire. C'est bien là, m'assure Sébastien Bovet, le sens qu'il voulait donner à sa phrase de présentation, et non pas affirmer ou laisser entendre que M. Maduro assassine ses adversaires politiques.

De plus, l'examen étymologique du mot « éliminer » lui donne raison. Le mot provient du latin : *eliminare* qui a le sens de « faire sortir », « mettre dehors » ou « rejeter ». Ainsi, par exemple, en mathématique, dans les sports ou les arts, on procède par élimination : « on a éliminé la variable de chaque côté de l'équation »; « les Canadiens ont éliminé Toronto »; « le jury a éliminé les candidats les plus faibles ». Le sens premier du mot est donc d'écartier, d'exclure, de rejeter, d'évacuer, de mettre de côté ou de vaincre. Il est vrai que l'un des huit sens que le dictionnaire *Larousse* donne au mot « éliminer » évoque un assassinat : « Le tueur élimina le témoin gênant. » Cependant, il ne s'agit pas du sens premier du mot, mais plutôt d'un sens dérivé par analogie ou métaphore.

Malheureusement, la comparaison que fait le plaignant entre le Venezuela et le Canada en matière de liberté de presse – pour contrer l'idée que le gouvernement Maduro s'en prendrait à ses adversaires – ne tient pas la route. Selon *Reporters sans frontières*<sup>5</sup>, sous le régime Maduro, le pays a sombré au 143<sup>e</sup> rang du classement mondial de la liberté de presse 2018. L'organisme indépendant parle d'une « interminable dérive autoritaire » qui se manifeste par « un niveau record d'arrestations arbitraires et de violences contre les journalistes perpétrées par les forces de l'ordre et les services de renseignement vénézuéliens ». On rapporte aussi que les journaux critiques du régime connaîtraient « d'étranges pénuries de papier », autant de méthodes par lesquelles M. Maduro chercherait à « éliminer ses opposants ».

Je note que dans le reste du segment de *Mordus de politique* qui a porté sur la crise vénézuélienne, il n'a aucunement été question de meurtre ou d'assassinat politique, ni directement ni implicitement. Je note aussi qu'un des deux invités participant à la discussion a longtemps œuvré dans le mouvement syndical québécois, ce qui témoigne à tout le moins d'une certaine sensibilité que l'on me permettra de qualifier « de gauche ». Il me semble utile de le mentionner parce que pour certains défenseurs du gouvernement Maduro, ceux qui le critiquent le font pour des raisons idéologiques « de droite ». Or, tout l'échange de *Mordus de politique* consacré à la question du Venezuela a évité de sombrer dans le simplisme du débat gauche-droite. Je n'y ai vu aucun manquement aux Normes et pratiques journalistiques de Radio-Canada.

## CONCLUSION

Le segment de l'émission *Mordus de politique* portant sur la crise au Venezuela, présenté sur ICI RDI le 4 février 2019, et plus précisément les propos de l'animateur Sébastien Bovet concernant le président Nicolas Maduro ont respecté les Normes et politiques journalistiques de Radio-Canada.

Guy Gendron  
Ombudsman des Services français  
CBC/Radio-Canada  
Le 11 mars 2019

---

<sup>5</sup> <https://rsf.org/fr/venezuela>